

« La mort d'ACTA » un rap militant par Dan Bull

Dan Bull, c'est un rappeur anglais annoncé comme l'un des « meilleurs jeunes auteurs de chanson » par le magazine anglais *Is This Music ?* après la sortie de son premier album en janvier 2009. C'est aussi un chanteur engagé, qui défend une vision de l'Internet faite de téléchargements gratuits, de partage et de remix. Il s'était d'ailleurs déjà illustré l'année dernière à se sujet en publiant un titre sous forme de lettre ouverte à la chanteuse Lily Allen, en réponse à la prise de position publique de cette dernière en faveur d'une loi anglaise singeant la riposte graduée de notre HADOPI.



La chanteuse effrontée, connue pour son titre « Fuck You » chanté avec candeur, avait en effet révolté son public à la suite de plusieurs maladroites vis-à-vis de ses fans, expliquant par exemple sur ses forums officiels que si elle avait elle-même utilisé des morceaux de musique d'autres artistes et proposé ses premiers titres en téléchargement libre sur son site, c'était parce qu'à l'époque elle ne se souciait pas de droit d'auteur, trop compliqué pour elle, mais qu'elle avait appris depuis, jugeant du coup avec dédain les méthodes qui l'ont pourtant fait connaître.

Devant la virulence des réponses de ses fans, la jeune chanteuse finit par fermer son site et annoncer qu'elle se retirait de la musique pour se consacrer au cinéma.

Parmi les voix à s'élever contre elle, il y avait donc Dan Bull, dont la lettre ouverte à Lily Allen fut visionnée plus de 350 000 fois sur YouTube depuis septembre 2009, inaugurant une série de 4 autres lettres toutes aussi bien senties...

Aujourd'hui, Dan Bull nous revient avec un nouveau titre consacré cette fois au sinistre accord commercial anti-contrefaçon ACTA, qui, négocié en secret (y compris par le France) depuis des mois, mélange à dessein contrefaçon industrielle, médicaments génériques et téléchargement sur Internet.

Annoncé il y a deux jours en Une du célèbre moteur de recherche de BitTorrent The Pirate Bay, ainsi que sur le twitter de l'auteur ou encore par le blog ReadWriteWeb France, ce nouveau titre a déjà été visionné plus de 100 000 fois sur YouTube.

RWW France proposait d'ailleurs une version française des paroles, mais cette version ne convainquit pas le blogueur Axx qui interpella Framalang ^[1] à ce sujet avec une autre version du texte. Une fois retravaillée et intégrée à Universal Subtitles dont nous vous parlions mardi dernier ^[2], sur une vidéo Framatube, voici une nouvelle adaptation ^[3] de « Death of ACTA » de Dan Bull :



- > La vidéo au format webm
- > Le fichier de sous-titres

Pour finir, même si Dan Bull (interpellé sur Twitter à ce sujet par votre serviteur) n'ose pas mettre sur ce morceau la licence libre qu'il mérite (pour cause de sample copyrighté dans la bande son), il propose tout de même le MP3 en téléchargement libre.

Notes

[1] Sur le canal IRC de l'association #framsoft sur le serveur irc.freenode.org

[2] Notons d'ailleurs que la vidéo de démonstration d'Universal Subtitles a été intégrée aujourd'hui à l'article.

Crazy As de Julandrew, Hope de Kendra Springer + 98 autres chansons à découvrir

Qu'est-ce que j'écoute en ce moment ?



Je n'ai qu'une seule source : le **top 100** de la semaine du site Jamendo^[1], ce qui me permet de découvrir d'un seul clic de souris^[2] plein d'artistes intéressants dont le dénominateur commun est de proposer leur musique en libre diffusion sous licence Creative Commons ou Art Libre.

La sélection correspond donc à ce préfèrent à priori les utilisateurs de la plateforme musicale. Et c'est idéal pour accompagner une session Internet, d'autant que, dans l'ensemble, le style est plutôt tranquille et « cool » (à la limite du easy listening diront ses détracteurs).

Ainsi j'aime bien cette la ballade Crazy As de Julandrew ainsi que le piano doux et apaisant de Hope par Kendra Springer (imaginez-vous tomber nez-à-nez avec cette fée au détour du bois !).

Le premier morceau est sous licence Creative Commons By-Nd et

le second sous Creative Commons By-Nc-Sa. On a donc le droit de faire commerce du premier et de modifier le second sans pour cela demander d'autorisation à l'auteur.

Évidemment, et à l'opposé d'un « esprit Hadopi », tout ceci favorise la Remix Culture chère à Lawrence Lessig. Du coup on retrouve ces deux chansons sur de nombreuses vidéos YouTube. Ma préférée est certainement celle de MisStrawberryFields, une jeune et spontanée italienne (qui ressemble à mes élèves) ayant choisie de nous présenter divers objets qui jonchent sa chambre !

Mais il y a aussi des « œuvres culturelles libres » parmi la sélection (c'est-à-dire compatibles avec les quatre libertés des licences des logiciels libres). J'ai ainsi pu relevé Emptiness par Alexander Blu, Winter princess par Zero-project, Struttin' par Tryad, Cellule par Silence, Me and my submarine par Kämmerer, ou encore Effortless par Josh Woodward.

Faites passer le mot à votre voisin qui « nicke les industries culturelles en téléchargeant illégalement », il y a de la qualité en dehors des majors du disque.

À bon entendeur de musique en libre diffusion, salut...

Notes

[1] Startupattitude vs Rockattitude, quand on évoque Jamendo on ne peut s'empêcher de penser à son « frère ennemi » Dogmazic. Ils vont bien (cf le dynamisme de l'extraordinaire projet Automazic) et vous invitent même à rejoindre leur association qui a fait peau neuve. Si je m'amusais à faire des comparaisons douteuses, je dirais que, dans le milieu de la musique ouverte, Dogmazic est à Jamendo ce qu'Arduino est à l'iPad, ou encore ce que le disquaire du coin est à la FNAC !

[2] En lançant un player flash qui streame du mp3, ce qui

implique de ne pas être allergique à ces deux formats controversés du Web.

L'exemple Unicef ou le cas des licences libres dans les institutions publiques

Le blog de Sésamath nous informe que l'Unicef France invite prochainement les enseignants à **fêter le vingtième anniversaire des droits des enfants** dans leur classe.



Un objectif pour ce projet : que la chanson « Maître adulte », spécialement composée pour l'occasion par Oxmo Puccino, soit « reprise partout le 20 novembre, et particulièrement dans les écoles de France par les principaux concernés : les enfants ».

« Rassembler tous les élèves, collégiens et lycéens autour de la cause des droits de l'enfant, permettra ainsi de marquer cet anniversaire du sceau de la solidarité. Ensemble, chantons pour les droits de l'enfant ! ».

Excellente initiative, car Dieu sait qu'on est encore loin du compte (cf cet article édifiant du blog du Monde diplomatique). Un dossier pédagogique est également proposée en direction des enseignants.

Je vais cependant une nouvelle fois pinailler.

Résumons-nous. Une grande organisation internationale financée sur fonds publics qui produit une ressource créée par un artiste généreux et engagé, ressource qu'elle souhaite voir utilisée dans toutes les écoles à l'occasion d'une noble célébration en faveur des enfants.

Tout, tout est absolument réuni pour que la ressource en question soit disponible sous licence libre (comme par exemple la Creative Commons By-Sa pour n'en citer qu'une).

Or il n'en est rien.

Absence de mention sur le site (à moins que cela m'ait échappé), et quand vous téléchargez la musique sur le site, vous obtenez un zip où ne figure aucun fichier texte accompagnant la chanson disponible au format mp3 (pour le format audio libre et ouvert Ogg on attendra encore un peu).

Du coup c'est le régime fermé du droit d'auteur classique qui s'applique ici par défaut. Bien sûr, on peut lire en gros « téléchargement gratuit » sur la page dédiée du site de l'Unicef. Mais juridiquement parlant l'utilisateur ne dispose d'aucuns droits explicites sur l'utilisation de cette chanson.

Peut-on soupçonner l'Unicef d'avoir sciemment écarté le choix d'une licence libre (par exemple sous la pression de la maison de disques d'Oxmo Puccino ou de la SACEM et ses contrats d'exclusivité) ? C'est possible mais cela m'étonnerait beaucoup. Je penche plutôt pour une ignorance pure et simple de l'existence même de ces licences libres chez ceux de l'Unicef qui ont monté le projet.

Et c'est d'autant plus dommage que cela aurait permis aux enseignants participant à l'opération d'être également au passage sensibilisés sur la question (enseignants souvent déboussolés sur ce qu'ils sont autorisés ou non à faire en classe par des accords d'une rare complexité).

Je ne voudrais pas jouer les donneurs de leçons mais je pense que les institutions publiques devraient désormais monter l'exemple et toujours envisager la licence libre lorsqu'elles produisent ainsi du contenu (quitte à l'écarter, mais en toute connaissance de cause et en étant capable de le justifier).

Dans le cas contraire, nous sommes condamnés à demeurer dans la dialectique de la gratuité alors que c'est bien plus sûrement de liberté dont nous avons besoin.

J'avais espéré que le récent débat Hadopi eut aidé à faire sortir les licences libres de l'ombre. Force est de constater qu'il y a là aussi du chemin à parcourir...

Shine 4U de Carmen & Camille : le plus libre des tubes de l'été 2009 ?

Un bail que je n'ai mis les pieds dans une discothèque estivale. Mais si cela m'arrivait demain , je ne serais guère surpris d'y être accueilli par la chanson **Shine 4U** du groupe Carmen & Camille (MySpace, YouTube).



Cette chanson a en effet tout du classique tube de l'été : jolies filles (cf photo ci-contre !), rythme entraînant (avec passages plus lents pour reprendre son souffle), synthé à

fond, voix sucrées et saturées... Vous l'écoutez deux fois, vous l'avez dans la tête. Pas plus original que les autres, pas le meilleur, pas le pire non plus.

Pourquoi vous en parle-je ? Parce que cette chanson inédite est l'objet d'un concours qui lui pour le coup est assez original.

Les participants sont en effet invités, par la maison de disques Indaba, à remixer le morceau à condition que le résultat soit placé, comme la chanson d'origine, sous la très libre licence Creative Commons By (qui vous permet non seulement de modifier et diffuser mais aussi de vendre). Pour ce faire et leur faciliter la tâche, on a mis à disposition les différentes pistes de la chanson (voix principales, secondaires, guitare, basse, batterie, synthé, piano...).

On trouve déjà de nombreux remix sur le site dédié à l'opération (et des remix de qualité), corroborant ce que l'on sait depuis longtemps : pourvu que vous lui en laissiez la liberté, Internet adore se montrer créatif en partant non pas de zéro mais de l'existant.

Quant aux artistes, voici ce qu'en pensent Carmen puis Camille, énième témoignage d'une situation gagnant-gagnant :

Carmen : « We are so lucky these days that through modern technology we are able to easily work with other artists from around the world. The door is open for artists from different cultures and countries to work together on projects without ever meeting. This technology opens all sorts of doors, and for us personally, we are so excited to have the chance to work with these talented people. »

Camille : « I think what makes us most excited about the outcome of this campaign is getting to hear our song redone in many different ways. We can't wait to hear what people can add to the track. And the new versions of the song may bring us new fans that it would have taken us a long time to reach,

which is great. »

Conclusion : Trémoussons-nous bêtement mais aussi librement en boîte cet été !

Un vidéo-clip réalisé avec 4 816 photos sous licence Creative Commons By-Sa

« You Came Out » est le dernier single du groupe electro We Have Band.

Le joli clip de cette chanson a été réalisé en stop motion, succession d'images fixes légèrement déplacées les unes des autres pour donner l'impression d'un mouvement saccadé caractéristique.

Pour que le procédé fonctionne bien, il convient de proposer beaucoup de photographies par unité de temps. Ici on a donc un clip de trois minutes pour exactement... 4 816 photographies.

Elles ont toutes été regroupées sur **un compte Flickr dédié** et ont été placée, riche idée, sous licence Creative Commons By-Sa.

Ce qui donne d'un coup près de cinq milles photos qui viennent enrichir la culture libre ☐



→ La vidéo au format webm

Cette vidéo a été réalisée par David Wilson, en collaboration avec Fabian Berglund et Ida Gronblom (de l'agence Wieden +

Kennedy), et produite par Blinkink. Un intéressant making-of du clip est également disponible.

À la manière du Petit Nicolas

Si, comme moi, vous avez été bercé par le Petit Nicolas durant votre enfance, alors l'article ci-dessous devrait non seulement vous faire sourire mais vous émouvoir à peu près autant que la madeleine de Proust.



Une belle prouesse stylistique que nous propose là l'ami Ploum (dont c'est la deuxième reprise sur ce blog). Et une manière originale et percutante de faire réfléchir sur le fond (de la calle du bateau des pirates)^[1].

Toute ressemblance ou similitude avec des personnages et des faits existants ou ayant existé, ne saurait pas forcément que coïncidence fortuite...

Le piratage

URL d'origine du document

Lionel Dricot (alias Ploum) – 7 juin 2009 – Licence Creative Commons By

L'autre jour à l'école, on a fait un spectacle pour les parents, un vrai avec une scène et des projecteurs. On était tous habillés avec des lunettes de soleil, des vestes en cuir et on criait « Allumer le feu ! » très fort, c'était terrible. Maixent avait une guitare électrique en plastique et Eudes

tapait sur une batterie. Et vous ne devinerez jamais qui la maîtresse avait choisi pour faire le chanteur ! C'est moi ! J'avais un micro en plastique et je levais mes lunettes pour regarder le public. C'était très chouette, on s'amusait bien. Nos parents ont été drôlement impressionnés même que Maman a dit qu'elle n'imaginait pas que nous puissions faire autant de bruit.

Papa il m'a caressé les cheveux avec un grand sourire en faisant « Hé ! Hé ! » et il m'a dit qu'il avait été chanteur dans un groupe et qu'ils auraient certainement sorti un tas d'albums si il ne s'était pas marié, ce qui m'a étonné parce que je savais qu'il avait failli être international de football mais chanteur, ça c'était nouveau; il est terrible mon papa.

Et puis, le lendemain, le directeur est entré dans la classe.

– Debout ! a dit la maîtresse.

– Assis ! a dit le directeur.

Puis il a dit quelque chose à l'oreille de la maîtresse qui a fait les mêmes yeux que Clotaire quand il est envoyé au tableau.

– Mes chers enfants, a dit le directeur. Nous avons reçu une lettre signalant que nous avons utilisé lors de notre fête une composition musicale sans l'accord des ayant droits. À titre exceptionnel, aucune mesure ne sera engagée contre l'école mais vous aurez demain la visite d'un expert qui vous fera une séance d'information sur le piratage.

Nous on a pas vraiment compris ce qu'il voulait dire mais on a pas osé demander car on a bien vu à la tête de la maîtresse que c'était pas le moment de faire le mariolle et puis la cloche a sonné la fin de la classe.

Le lendemain, on est tous arrivé tout excité à l'idée d'avoir une formation au piratage. Moi j'aime bien les pirates. Jeudi dernier j'ai vu un film de pirates terrible où le gentil pirate doit travailler sur le bateau du mauvais pirate avec

des tas de pirates qui font « Et une bouteille de rhum ! » et « À l'abordage moussaillon ! » puis il s'enfuit en libérant sa fiancée et le perroquet qui était sur l'épaule du méchant. Ils trouvent le trésor et le méchant les retrouve dans la caverne juste quand ils vont sortir et ils se battent pendant que la grotte s'écroule. Terrible.

Geoffroy, qui a un papa très riche qui lui achète tout ce qu'il veut, était venu habillé en pirate avec un bandeau sur l'œil comme le mauvais dans le film de jeudi dernier et un sabre en plastique. Le bouillon a sonné la cloche et on s'est mis en rang pour rentrer en classe.

Dans la classe, la maîtresse nous attendait avec la même tête que Clotaire les jours de composition de grammaire et un gros monsieur habillé tout de noir qui souriait très fort. Elle a tapé avec sa règle sur le bureau et elle a dit :

– Je suis très contente d'accueillir Maître Brouzouf, de l'industrie musicale, qui va vous parler du piratage.

Moi ça m'a étonné qu'elle dise ça parce qu'elle avait pas l'air contente du tout la maîtresse et elle ne nous a pas dit d'être sages comme elle fait toujours quand l'inspecteur vient en classe alors qu'on est de toutes façons plutôt sages. Et puis le monsieur il n'avait pas vraiment l'air d'un pirate mais Rufus a dit que si ça se trouvait, il était déguisé pour pas se faire repérer et que les méchants ça se déguise souvent pour tromper le bon mais que le bon le démasque en disant « C'était donc toi vil faquin ! ».

– Merci, a dit le gros monsieur. Mes chers enfants, vous appréciez certainement la musique, tout comme moi. Cependant, faire de la musique est un gros travail et il est normal qu'un musicien soit payé pour son travail. En utilisant de la musique sans payer, vous empêchez un l'artiste de subvenir à ses besoins. C'est ce que vous avez fait lors de votre fête avec la complicité de votre enseignante au détriment d'un grand nom de notre patrimoine culturel.

La maîtresse est devenue toute rouge.

– Si vous téléchargez de la musique sur Internet, a continué le monsieur, vos chanteurs préférés n'auront bientôt plus de sous.

Moi j'ai été drôlement surpris parce que je savais pas que les chanteurs ils devaient payer pour qu'on puisse télécharger de la musique sur Internet.

– Est-ce qu'il y en a parmi vous qui savent comment télécharger ?

Moi j'ai dit que oui et que c'est mon papa qui m'avait appris quand on a reçu l'ordinateur, enfin pas tout de suite parce qu'il a d'abord fallu que papa comprenne comment il fonctionnait l'ordinateur parce qu'ils avaient tout changé au magasin et que mon papa était pourtant expert mais pas sur ce modèle là.

Le monsieur, ça n'a pas eu l'air de lui plaire qu'on aie changé l'ordinateur au magasin. Ses sourcils ont fait des drôles de mouvements et il a dit tout bas :

– Même les parents ! Mon dieu !

Et puis il m'a demandé comment je faisais et je lui ai dit que quand je reçois un email d'un copain, je clique sur « Télécharger la pièce-jointe » et, bing ! j'ai la photo rigolote sur mon bureau et je peux l'envoyer à d'autres copains et que si il voulait que je lui apprenne à télécharger de la musique, il n'avait qu'à m'en envoyer par mail et je lui montrerai le coup du bing ! sur le bureau.

Le monsieur m'a regardé avec des gros yeux et il a dit que, en téléchargeant, les artistes finirait à la rue.

– C'est pas grave, a dit Eudes, l'autre jour près de chez ma tante Claire, j'ai vu un musicien qui était dans la rue. Et les gens lui jetaient des tas de sous.

– Et puis, a dit Geoffroy, qui habite une grande maison, si un artiste n'a plus de sous, il pourra toujours venir chez moi.

– Sans blague, a dit Eudes, tu crois vraiment que Johnny viendrait chez toi ?

– Parfaitement, a dit Geoffroy.

– Plutôt loger sous un pont, a dit Eudes, et bing ! il lui a

donné un coup de poing sur le nez.

Agnan, c'est le chouchou de la maîtresse et on l'aime pas trop mais on peut pas taper dessus à cause de ses lunettes, il a dit qu'il avait calculé que Johnny avait encore de l'argent pour 12.737 années et que la question ne se posait donc pas. Il est fou Agnan.

– On ne t'a pas sonné sale chouchou, il a dit Eudes en menaçant de lui donner un coup de poing sur le nez.

– Mes lunettes, j'ai des lunettes, a hurlé Agnan en se roulant par terre et en pleurant.

La maîtresse a envoyé Eudes et Geoffroy au piquet, elle a mouché Agnan et Maixent a demandé au monsieur qui ne disait plus rien et qui avait l'air un peu surpris si il savait pourquoi il ne pouvait pas lire le CD qu'il avait acheté avec les sous qu'il avait reçu la semaine dernière pour avoir fait septième à la composition d'arithmétique. Le monsieur a dit que c'était certainement que le CD avait une protection pour empêcher le téléchargement et Maixent lui a dit qu'il ne voulait rien télécharger du tout, qu'il voulait juste écouter le CD qu'il avait acheté et que, sans blague, si il avait su il aurait rien acheté du tout, c'est vrai quoi.

Rufus a dit au monsieur qu'il était un peu bête, que si il avait voulu empêcher les téléchargements, il fallait mettre un verrou sur les téléchargements, pas sur le CD.

– C'est vrai, a dit Alceste, un gros copain qui mange tout le temps. Ma maman a mis un cadena sur l'armoire à confitures à la maison. Si elle l'avait mise sur la remise du jardin, j'aurais pu continuer à avoir de la confiture. Vous êtes un peu bête quand même.

Le monsieur, ça ne lui a pas plût du tout l'idée de la maman d'Alceste. Il est devenu tout rouge et ses narines se sont agitées drôlement vite. Il nous a expliqué que lui-même travaillait dans la musique et qu'il voyait bien que si nous continuions à ne pas payer, les artistes arrêteraient de faire de la musique, que tout le monde serait très triste et que

lui-même perdrait son travail. Joachim a levé le doigt et il a demandé au monsieur ce qu'il faisait comme musique. Le monsieur a répondu qu'il ne faisait plus de musique mais qu'il avait joué un peu de l'accordéon dans son jeune temps sur quoi Joachim a répondu que c'était normal qu'il ne touche plus de sous si il ne jouait plus de musique et qu'il ne voyait pas en quoi c'était de sa faute si le monsieur perdait son travail. Alceste a ajouté qu'il ne devrait s'en prendre qu'à lui-même si ses confitures disparaissaient.

Le monsieur a regardé la maîtresse, il a dit que nous étions une graine de potence, que nous finirions au bagnon et il est parti en claquant la porte.

La maîtresse a poussé un long soupir et on s'est tous tenu drôlement calmes en se disant qu'on avait peut-être un peu fait les guignols et qu'elle nous mettrait en retenue jeudi. Au lieu de ça, elle nous a regardé avec un grand sourire et elle a rigolé en nous appelant ses petites graines de potence. La maîtresse, c'est la plus gentille du monde.

Parce que, c'est vrai, il faut reconnaître qu'on n'a pas été très très sages. On n'a fait que parler de musique et confitures et le monsieur, finalement, il n'aura pas eu le temps de nous parler des pirates et des bateaux et des trésors. Heureusement, hier, le facteur a amené un paquet pour moi. C'était un cadeau de Mémé, vous ne devinerez jamais quoi ! Un livre avec des tas de pirates qui crient « Et une bouteille de rhum ! » et des trésors. Elle est très chouette ma mémé.

Ce texte, rédigé en bépo avec pyroom, est un honteux piratage sous licence CC By de l'œuvre de deux de mes héros, Sempé et Goscinny, à qui je dédie ce texte et une grande part de mon imaginaire.

Notes

[1] Crédit photo : Pink Sherbet Photography (Creative Commons By)

Avec le temps, va, tout s'en va...

Salut l'ami Léo, toi le poète, l'insoumis, l'anarchiste... Regarde un peu ce que tes « ayant-droits » ont fait de toi. Je te préviens, c'est pas beau à voir et c'est difficile à entendre (dans tous les sens du terme). De quoi se retourner plusieurs fois dans sa tombe, surtout en présence de l'innocence des enfants.

Résumons calmement (si possible) la petite histoire^[1].

La célèbre chanson *Avec le temps* de Léo Ferré figure cette année au programme musique de baccalauréat. Du coup la très officielle et vénérable institution scolaire SCÉRÉN-CNDP nous a proposé à la rentrée 2008 le service suivant ainsi présenté (rappelons pour la forme la signification des acronymes : SCÉRÉN pour Services, culture, éditions, ressources pour l'Éducation nationale, et CNDP pour Centre national de documentation pédagogique) :

Chansons au baccalauréat 2009-2010

Le SCÉRÉN-CNDP et le Hall de la chanson s'associent pour proposer un nouveau site de téléchargement légal des chansons inscrites au programme musique du baccalauréat 2009. Candidats, professeurs et parents trouveront ici, non seulement les chansons dans des interprétations de référence,

mais aussi, progressivement, d'autres versions et d'autres mises en musique qui enrichiront la connaissance des œuvres.

En savoir plus : www.chansons-baccalaureat.fr

Pour ceux qui, comme moi, ne connaissaient pas Le Hall de la Chanson :

Le Hall de la Chanson, Centre National du Patrimoine de la Chanson, des Variétés et des Musiques actuelles, association de la loi 1901 établie à la Villette, est soutenu par le Ministère de la Culture et la SACEM.

Son objectif est de valoriser un patrimoine méconnu, oublié, parfois injustement négligé, et d'en raconter l'histoire.


Cela part donc d'un bon sentiment. Mais rendons-nous donc sur ce « site de téléchargement légal des chansons inscrites au programme musique du baccalauréat 2009 ».

Si l'on veut obtenir notre si belle chanson de Ferré, il nous en coûtera 0,99 euros.

Mais en fait il nous en coûtera beaucoup plus car le service est complètement verrouillé par le « choix Microsoft », en utilisant une technologie que l'on croyait définitivement enterrée : les DRM !

C'est écrit noir sur blanc sur la page de téléchargement : **WMA DRM (protégé) – Compatible uniquement Microsoft Windows.**

Prix : 0.99 €



Interprète : Léo Ferré
Compositeur : Léo Ferré
Auteur : Jean Michel Defaye
Durée : 04m. 23s.
Encodage : 192 Kb/s
Format Audio : WMA DRM (protégé)
Taille : 6.08 MO.

Compatible uniquement Microsoft Windows

Il y a des Conditions Générales de Vente. Extrait :

Le service de vente de musique s'adresse aux internautes qui possèdent un ordinateur compatible PC équipé d'un processeur cadencé à 450MHz ou plus, de 64Mo de mémoire vive et de 640Mo d'espace disque disponible au minimum , d'un Système d'exploitation: Microsoft Windows 98SE ou plus récent et d'une carte son reconnue par Windows.

Il est optimisé pour Internet Explorer 6 ou ultérieur et nécessite Windows Media Player 9 (celui fourni avec Windows XP) ou ultérieur pour l'écoute, la gravure et le transfert vers les baladeurs numériques compatibles.

Et plus loin, conséquence directe des DRM, des fois qu'il vous viendrait l'idée de vouloir lire vos fichiers sous autre chose que Windows et son affreux Media Player :

Le Client s'engage également à ne pas essayer de contourner ou de modifier les logiciels nécessaires à l'utilisation du service.

Sans oublier, pour que le tableau soit complet, l'interdiction de liens (je rappelle que l'idée de départ c'est a priori de rendre service aux élèves qui passent le BAC) :

La société Starzik interdit à tout tiers de placer un lien hypertexte pointant sur une ou plusieurs pages du SITE sans son autorisation expresse et préalable.

Oups, c'est déjà fait ! (Starzik étant, à ce que j'ai compris, la société qui a mis en place le site)

Mais c'est l'Aide en ligne qui devient parfois totalement *orwellienne*. Morceaux choisis :

Attention ! pour que vos phonogrammes PROTEGES PAR DRM soient utilisables, il est indispensable que toutes ces opérations

soient réalisées avec le Logiciel Windows Media Player de Microsoft version 10 ou 11 A JOUR (l'utilisation d'un autre lecteur tel que WinAmp, peut vous avoir fait consommer vos licences pour rien).

(...) Pour écouter le titre, démarrer l'application Lecteur Windows Media, dans le menu Fichier, sélectionnez "Ouvrir", et naviguez jusqu'au dossier où vous avez enregistré le fichier lors de son téléchargement. Ouvrez ce fichier et le lecteur Windows média player, après avoir récupéré la licence associée à ce titre (ou l'album dont il est issu si vous l'avez acquis entièrement) se mettra automatiquement à lire le morceau choisi.

(...) Lors de la première écoute d'un morceau acheté au détail, ou lors de l'écoute du premier titre tiré d'un album acheté en tant que tel, le Lecteur Windows Media à besoin d'acquérir une licence d'utilisation sur le site de Hall de la chanson – Sceren – CNDP. Vous devez donc être connecté ou établir une connexion à internet lors de cette première écoute. Une partie des informations de sécurité qui composent une licence sont stockées sur nos serveurs, voilà pourquoi il vous est nécessaire d'être connecté à Internet lors de la première écoute.

(...) La licence ainsi obtenue permettra l'écoute illimitée du phonogramme sur votre ordinateur, sa gravure (7 fois), et son transfert sur baladeur numérique compatible (5 fois). Cette licence n'est utilisable que sur l'ordinateur sur lequel elle a été acquise. En cas de perte de celle-ci, une seconde et dernière licence pourra vous être délivrée (une deuxième fois).

(...) A cette fin, vous devez posséder un baladeur numérique compatible avec le format WMA, et respectant le standard SDMI (système de protection des droits d'auteur DRM, qui permet à l'ensemble des artistes ayant contribué à la création des œuvres que vous avez téléchargées, d'être rétribués). Une

liste de ces baladeurs est disponible sur le site de Microsoft à cette adresse. Attention, pour être pris en compte par le lecteur Windows Media Player, la plupart des baladeurs nécessitent l'installation préalable d'un 'driver ou plugin' sur la machine. Celui-ci est généralement fourni avec votre baladeur, veuillez donc vous référer à la notice d'utilisation jointe à celui-ci.

(...) Il peut arriver quelques fois que vous ne parveniez pas sur votre page de téléchargement. Les causes peuvent être multiples et n'entrent pas dans le propos de cette section.

Et le reste est à l'avenant. Je n'ai pas bien compris au juste ce qu'ils appelaient un « phonogramme ». Mais si il n'y avait que cela que je n'avais pas bien compris...

On notera qu'ils ne sont pas dénués d'humour, puisqu'après le véritable parcours du combattant de la gravure et du transfert sur baladeur, on a droit à lire respectivement ceci en guise de récompense : « Profitez maintenant de vos dernières acquisitions dans votre salon... » et « Profitez maintenant de vos dernières acquisitions en promenade... »

Et pour finir en beauté, les Inspecteurs s'en mêlent et s'emmêlent (lu sur le site de l'Académie de Poitiers) :

Remarque de l'inspection générale : ce modèle économique novateur a été difficile à mettre en place. Si sa réussite est avérée et le nombre de téléchargements significatifs, de nouvelles perspectives s'offriraient pour apporter de la ressource documentaire aux professeurs à tous les niveaux de l'enseignement.

Conclusion 1 (blasée) : Votons l'Hadopi et les moutons seront bien gardés !

Conclusion 2 (plus constructive) : Et si nous propositions un autre dispositif pour l'année prochaine ?

PS aux lycéens : Avec le temps sur Dailymotion.

Notes

[1] J'ai glané cette (mauvaise) nouvelle sur la liste de discussion des adhérents de l'April. D'ailleurs, il ne manque plus grand monde pour atteindre l'objectif fixé des cinq mille membres. Encore un petit effort ☐

Le YouTube Symphony Orchestra : c'est pas de l'Hadopi, c'est de la musique !

Arrêtons-nous le temps d'une journée de se montrer critique vis-à-vis du YouTube et sa maison-mère Google, pour évoquer, voire célébrer, l'initiative unique au monde que constitue le projet musical du YouTube Symphony Orchestra.



De quoi s'agit-il exactement ?

Il serait carrément abusif d'affirmer que le YouTube Symphony Orchestra est à la musique classique, ce que Linux est à l'informatique, mais il y a un peu de cela dans la mesure où nous avons affaire à un projet collaboratif d'envergure qui

n'aurait pu être imaginé avant l'avènement d'Internet.

Petite présentation : « Nous avons contacté des musiciens professionnels, amateurs, de tous âges et tous lieux pour participer au YouTube Symphony Orchestra^[1]. Pour auditionner, ils ont envoyé une vidéo dans laquelle ils interprétaient une composition musicale créée spécialement par le célèbre compositeur Tan Dun. Les finalistes sont sélectionnés par un panel composé de représentants des orchestres les plus célèbres au monde et de la communauté YouTube. Les gagnants seront invités à New York en avril 2009 pour participer au sommet du YouTube Symphony Orchestra et jouer au Carnegie Hall sous la direction de Michael Tilson Thomas. »

Nous sommes aujourd'hui à la veille de ce point d'orgue puisque la fameuse représentation aura lieu ce mercredi 15 avril.

Pourquoi avoir choisi d'en parler sur le Framablog, en traduisant ci-dessous un article dédié du Time, alors que certains y voient déjà un projet gadget où l'âme de la musique classique se dissout dans le marketing ?

Parce que comme le dit l'un des protagonistes « le sens de la musique, et peut-être même de la vie, est de créer et de tisser des liens entre les gens ». Nous voici d'un coup d'un seul assez loin du projet de loi Hadopi, non ?

Comment êtes-vous arrivés à Carnegie Hall ?

How Do You Get To Carnegie Hall?

*Vivien Schweitzer – 9 avril 2009 – Time
(Traduction Framalang : Balzane)*

Hannah Pauline Tarley, violoniste de 17 ans, arbore queue de cheval et sourire face à l'objectif. Elle joue l'ouverture

d'un extrait de la Symphonie n°4 de Brahms, dodeline dans une chambre décorée d'autocollants et de posters des Beatles et du San Francisco Symphony Youth Orchestra.

Tarley s'est filmée elle-même dans sa chambre de Cupertino, Californie, à l'aide d'un ordinateur posé en équilibre sur une pile de volumes de l'Encyclopaedia Britannica. Elle est l'une des 3 000 musiciens amateurs et professionnels, originaires de pays allant des Bermudes à l'Azerbaïdjan, qui, en décembre et janvier, ont passé une audition vidéo pour intégrer le YouTube Symphony Orchestra. Cet ensemble singulier, le seul à avoir sélectionné ses membres exclusivement par Internet, fera sa première apparition le 15 avril au Carnegie Hall de New York lors d'un concert dirigé par Michael Tilson Thomas, directeur musical de l'Orchestre symphonique de San Francisco.

Le projet constitue une idée originale de Google. Il ambitionne à la fois d'encourager les communautés en ligne de la musique classique et d'asseoir la réputation de YouTube comme hébergeur de contenus de qualité. Après avoir imaginé le projet fin 2007, Google a contacté des musiciens et des ensembles de premier plan, comme l'Orchestre symphonique de Londres et Tilson Thomas, un pionnier des nouveaux médias dans son travail avec l'Orchestre de San Francisco et du Nouveau Monde.

« La musique classique est souvent perçue comme un domaine conservateur et parfois même un peu élitiste, » déclare Ed Sanders, directeur marketing chez YouTube. Mais, à l'écouter, la réponse des professionnels du secteur fut résolument positive. Google prend en charge l'ensemble des frais, pour un montant que Sanders ne révélera pas, y compris les visas et les dépenses de voyage pour les musiciens, originaires de 30 pays.

Les vidéos soumises par les musiciens les montraient en train de jouer des incontournables du répertoire, mais aussi un nouveau morceau composé pour l'occasion : The Internet

Symphony No. 1 – « Eroica », de Tan Dun, compositeur de la bande originale du film Tigre et dragon.

Les musiciens des orchestres symphoniques de Londres, Berlin et New-York, entre autres ensembles, ont évalué les clips et sélectionné les 200 finalistes. Les vidéos ont ensuite été diffusées dans une section dédiée de YouTube en février. Les utilisateurs de YouTube pouvaient alors voter pour leurs favoris un peu comme pour la Nouvelle Star. Selon les organisateurs, depuis le lancement de YouTube.com/Symphony en décembre 2008, le site a enregistré selon les organisateurs plus de 14 millions de visites.

Composition d'un orchestre virtuel

Tilson Thomas, qui a validé la sélection finale pour le concert du 15 avril, affirme que le projet est « une façon d'élargir notre propre conception de la musique classique », un point qu'il souligne par un programme éclectique, composé d'œuvres de Bach, Mozart, Brahms, Villa-Lobos, John Cage, Tan Dun et du DJ Mason Bates. Tilson Thomas attend du projet qu'il montre à quel point le classique est essentiel pour des personnes de différents âges, nationalités, expériences et professions. Il espère aussi que les artistes apprendront à utiliser Internet et YouTube pour mieux se mettre en valeur, à l'exemple des écrivains en herbe qui se font connaître par leurs blogs.

Eric Moe, un trompettiste de 35 ans de Spokane dans l'État de Washington, a passé avec succès la sélection. Selon lui, il est essentiel pour un musicien d'être à l'aise avec la technologie. Moe a filmé son audition dans une église ; il a effectué plusieurs essais avec différents PC portables et webcams avant d'obtenir une vidéo qui le satisfasse. Il compare le processus d'audition de YouTube avec une rencontre en ligne : vous ne savez pas si vous allez effectivement rencontrer la personne, ni comment elle est réellement.

Les gagnants ont déjà eu la chance de faire connaissance... virtuellement ! En plus de son audition, chaque gagnant postait une vidéo de présentation. Vêtue d'un kimono, Maki Takafuji, habitante de Kyoto, joue un court solo de marimba et parle de son éducation musicale. Jim Moffat, joue du cor et travaille en Angleterre dans le marketing technologique ; il se présente sur fond de London Bridge. Nina Perlove, une flûtiste de Cincinnati dans l'Ohio, commence sa vidéo en jouant un « New York, New York » inspiré. David France, violoniste et professeur à l'école de musique des Bermudes, salue ses spectateurs depuis une plage sableuse.

Rachel Hsieh, violoncelliste de 24 ans en master au conservatoire de Peabody, a filmé son audition dans son appartement de Baltimore. Elle considère le YouTube Symphony comme un moyen de toucher une audience plus large que les seuls amateurs de musique : « Beaucoup de personnes visitent YouTube, et ils y vont pour s'amuser. C'est vraiment facile pour eux de cliquer et de voir quelque chose de nouveau ».

Des Beethovens invisibles derrière YouTube

Nos musiciens YouTube vont eux aussi voir leur horizon élargi. Ils vont jouer avec des solistes de premier plan, comme le violoniste Gil Shaham. Le violoncelliste Yo-Yo Ma et le pianiste Lang Lang feront une apparition vidéo. Les musiciens vont répéter leur programme lors d'une rencontre de la musique classique à Carnegie Hall du 12 au 15 avril. Ils ont déjà eu la chance d'étudier le répertoire lors de master-classes en ligne organisées par des professionnels. Maxine Kwok-Adams, violoniste de l'orchestre symphonique de Londres, a ainsi donné quelques précieux conseils pour le morceau de Tan Dun.

Toutes les vidéos soumises dans le cadre de ce travail, objet d'un rare engouement des participants, seront assemblées en un montage diffusé le 15 avril, en parallèle avec le concert. Et le public sera autorisé à filmer le concert à Carnegie Hall. Où retrouver ces clips ? Sur YouTube ! Dans une interview sur

le site du YouTube Symphony, Tan s'enthousiasme sur les possibilités offertes par Internet. « Il y a tant de Beethovens invisibles derrière YouTube », affirme-t-il.

Moe pense que « les orchestres doivent être attractifs et gagner de nouvelles audiences ». Pour lui, l'aspect le plus fascinant de l'orchestre YouTube est sa vision de la communauté. « Le sens de la musique, et peut-être même de la vie, est de créer et de tisser des liens entre les gens », dit-il. Chacun se demande si cela va marcher musicalement, mais cela constitue sans aucun doute, comme le relève Moe, « une expérience vraiment amusante ». Et pour les artistes, il n'y a rien à perdre. « Je suis content que quelqu'un règle la facture ! », concède Moe.

Pour les autres participants, certains bénéfiques vont bien au-delà de la chance de pouvoir augmenter l'audience de la musique classique. Il y a sept ans, Hannah Tarley, l'adolescente californienne, avait demandé à avoir les oreilles percées. Sa mère lui avait répondu qu'elle lui autoriserait un piercing le jour où elle jouerait au Carnegie Hall. Le chemin passait alors par d'innombrables répétitions, mais le monde est un peu différent aujourd'hui. Hannah a joué, puis envoyé sa vidéo... et la voici au Carnegie Hall.

Notes

[1] Crédit photo : Vincent Boiteau (Creative Commons By)